

F L A S H 03 - 2017 I N F O S

Comité Technique Ministériel du 24 janvier 2017

Les fins de série!

Pour sa dernière présidence d'un Comité Technique Ministériel, avant son départ vers d'autres fonctions, le Secrétaire Général de Bercy, Monsieur de Jekhowsky a eu un ordre du jour somme toute « *light* » à gérer.

Un seul point a été inscrit : la création d'une Agence française anticorruption.

Inscrit dans la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II, ce point n'a pas occasionné de longs échanges.

FO Finances a voté positivement le projet de décret présenté.

Les fédérations ministérielles ont souhaité en introduction aux débats réaffirmer leurs exigences et revendications dans le contexte pré-électoral actuel où, d'ores et déjà, les fonctionnaires en général et les agents du Ministère de l'Économie et des Finances en particulier, sont parmi les cibles privilégiées des potentiels candidats (voir déclaration sur www.financesfo.fr).

Au vu de l'ordre du jour « maigrelet », FO Finances a interpellé, dans le cadre des questions diverses, le président de séance sur les sujets d'actualité qui se doivent d'être finalisés dans les prochaines semaines.

Publication des statuts particuliers suite à PPCR

Ce CTM devait être convoqué à l'origine dans le but

de prendre connaissance et de donner un avis sur les statuts particuliers de différents corps de catégorie A du Ministère, suite à la mise en œuvre de PPCR. Or, ce point n'a pas été inscrit à l'ordre du jour.

Face à cette situation, et quelle que soit l'appréciation que nous pouvons avoir sur le protocole PPCR, et celle de **FO Finances** est bien connue, la question se pose du délai de présentation de ces textes au CTM et de leur publication au Journal Officiel.

En réponse, le président de séance nous a informés de la programmation d'un prochain CTM (3 mars ?), avec à son ordre du jour prévisionnel ces projets de texte.

Comme cet engagement a été déjà été pris précédemment sur différentes dates, sans pouvoir être tenu, FO Finances reste prudente sur cette nouvelle

Plan de qualification de promotions 2017

échéance. A suivre. . !

Le Ministre a annoncé, au CTM du 6 octobre 2016, un nouveau plan de qualification pour les promotions inter-catégorielles (*changement de corps*), au titre de l'année 2017.

Afin que les CAP se tiennent dans les délais impartis, **FO Finances** a demandé la date de publication de ce plan.

Le Président a précisé que les derniers arbitrages étaient en cours de finalisation.

Publication des nouveaux montants de l'Indemnité Mensuelle de Technicité

Au CTM du 12 décembre 2016, après concertation, les fédérations présentes, dont **FO Finances**, ont pu prendre connaissance des arbitrages ministériels sur la revalorisation de l'IMT, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Un arrêté doit paraître au Journal Officiel pour permettre la mise en paiement sur la base des nouveaux montants.

Là encore, l'arrêté modificatif est en cours d'écriture. Comme pour le point précédent, **FO Finances** a insisté pour que ces engagements soient concrétisés avant le départ du Ministre, début mai.

Déménagement des services actuellement dans le Bâtiment Valmy à Paris

Les associations ALPAF et AGRAF, mais également divers services du Secrétariat Général, sont dans l'obligation de trouver de nouveaux locaux, suite à la

non prolongation du bail du bâtiment Valmy à Paris 20ème.

Face aux légitimes interrogations des personnels concernés, **FO Finances** a demandé à connaitre la nouvelle localisation de l'ensemble des services mentionnés ci-dessus, les conditions financières de ces relogements et le calendrier prévu des déménagements.

En réponse, il a été précisé que les services du Secrétariat Général seraient installés en fin d'année sur des sites autour de Bercy (Atrium, Sully...)

Dès Septembre, les associations ALPAF et AGRAF devraient emménager dans un immeuble au centre-ville de Vincennes.

Mise en place de la carte Apetiz

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la carte dématérialisée Apetiz remplace le titre restaurant papier.

De nombreux agents nous ont déjà fait part de difficultés diverses : refus de commerçants, seuil minimal d'achat pour pouvoir l'utiliser, impossibilité de regrouper des achats à partir de plus de 19€ d'achats par jour, etc...

FO Finances a demandé un premier bilan du déploiement de cette carte et quelles réponses le Ministère compte apporter aux obstacles d'utilisation rencontrés par les agents sur certains sites.

Sans nier les difficultés rencontrées par certains utilisateurs (il aurait été difficile de faire autrement, au vu des exemples concrets mentionnés en séance par **FO Finances**), il nous a été précisé qu'il était un peu prématuré d'établir un premier bilan, en insistant sur une nécessaire période de « rodage » pour avoir une appréciation globale.

Dossier Amiante

Suite à la réunion, fin novembre, des fédérations des fonctionnaires au Ministère de la Fonction Publique, un engagement a été pris d'une réponse de ce dernier pour la reconnaissance du site du Tripode comme site amianté, avant le 30 janvier.

A l'évidence, cette date ne pourra être tenue, puisque le dossier doit maintenant monter au niveau du Premier Ministre!

Encore un report, qui vient s'ajouter à une trop longue liste.

Le SG a précisé qu'après sa note du 23 août 2016, il avait, une nouvelle fois rappelé, en fin d'année 2016,

les obligations des Directions Générales qui doivent réaliser et mettre à jour les DTA (dossiers techniques amiante) et mettre en place une signalétique claire sur les matériaux amiantés.

Concernant les archives amiantées : un groupe de travail du Comité Expert amiante sera constitué afin de définir les procédures pratiques à mettre en œuvre pour protéger les agents.

Diverses difficultés

relevées

Carte APETIZ

Ce dossier nécessite volonté politique, moyens budgétaires et humains.

FO Finances mettra tout en œuvre pour que la réglementation soit respectée et pour que la santé des agents soit protégée.

Encore plus qu'à l'accoutumée, l'intérêt de ce CTM (si vraiment il faut en trouver un) se trouve dans les réponses apportées par le Président et ses collaborateurs, aux questions posées par les fédérations, et en particulier FO Finances, plutôt que dans l'ordre du jour officiel.

En cette période de soldes, à l'évidence le ministère n'a plus que des fins de série à proposer!